

**RÈGLEMENT DE LA 37<sup>e</sup> GRIMPÉE DU PAYS ROCHOIS**  
**Dimanche 27 septembre 2020**

- PARTICIPATION** La marche du PAYS ROCHOIS est ouverte à toute personne en bonne santé.  
Les participants mineurs devront présenter une autorisation des parents. Ceux-ci auront pris par ailleurs des dispositions pour veiller à l'aptitude de leurs enfants à faire ce genre d'épreuve.
- REMISE DES BRACELETS** Dimanche 27 septembre 2020 à partir de 8H00  
à La Maison du Pays Rochois.
- SECURITE** Signaleurs.  
Secours en Montagne du Pays Rochois.  
Police Municipale.  
Les marcheurs doivent respecter les règles élémentaires de prudence d'un piéton sur une route.
- DEPART** Marcheurs à 8 h 45 Maison du Pays Rochois  
1 Place Andrevetan - 74800 LA ROCHE SUR FORON.  
Sujet à de légères modifications en raison du passage des trains.
- PARCOURS** Distance : 10 km  
Dénivelée : 950 m  
Sur routes et chemins forestiers.
- ARRIVEE** Chalets de BALME
- BALISAGE** Flèches de direction ; panneaux kilométriques ; panneaux d'indication pour le ravitaillement.
- RAVITAILLEMENT** Deux postes sur le parcours :  
- 1er au km 4 lieu-dit « Les Crys»  
- 2ème au km 6 ORANGE  
- Buffet à l'arrivée. Respectez la nouvelle organisation : **on vous servira.**
- INSCRIPTIONS** Les inscriptions se font uniquement par Internet.  
Site de la Communauté de Communes du Pays Rochois :  
[www.ccpaysrochois.fr/grimpee/](http://www.ccpaysrochois.fr/grimpee/)  
ou : [www.grimpeedupaysrochois.com/](http://www.grimpeedupaysrochois.com/)
- Le montant de l'inscription est de 5 Euros pour les marcheurs réglés par carte bancaire lors de l'inscription.  
**Avant le départ il sera remis à chaque inscrit un bracelet à mettre au poignet et un dossard.**  
**Ce bracelet sera à conserver pendant toute la manifestation.**
- ANNULATION** En cas d'annulation de la Grimpée du Pays Rochois l'association sera dans l'impossibilité de rembourser les inscriptions qui seront considérées comme un don.
- DELAIS D'INSCRIPTIONS** Jusqu'au VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 minuit.  
MAJORATION DE 100% POUR LES INSCRIPTIONS HORS DELAIS et dans la mesure des places disponibles.

**DESCENTE** Un bus gratuit Orange - La Roche sur Foron est proposé par la Communauté de Communes du Pays Rochois de 12H30 à 16H30 environ.

**PRIX** En raison des circonstances il n'y aura pas de prix souvenir à l'arrivée.

**RENSEIGNEMENTS** Maison du Pays Rochois  
74800 LA ROCHE SUR FORON  
TEL 04 50 03 05 86  
TEL 04 50 25 50 50  
Site Internet : [www.ccpaysrochois.fr](http://www.ccpaysrochois.fr)

**DROIT A L'IMAGE** Le fait de s'inscrire à la Grimpée du Pays Rochois vaut autorisation pour l'organisation d'utiliser toute photo prise lors de la manifestation.

**ORGANISATION**

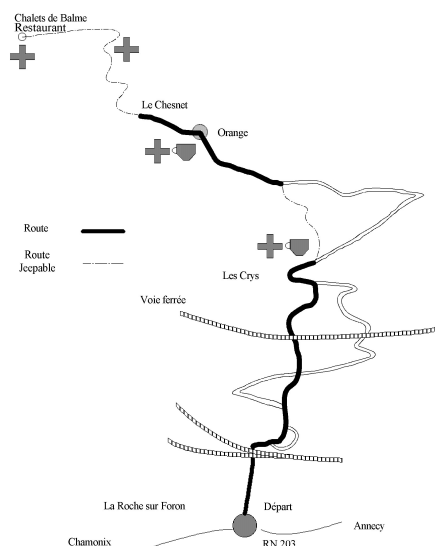
- Communauté de Communes du Pays Rochois.
- C.A.F. La Roche sur Foron - Bonneville.
- Villes de La Roche sur Foron et d'Amancy.
- Secours en Montagne du Pays Rochois.

**MAQUETTE** La maquette est réalisée par F. & G. WINTZ.

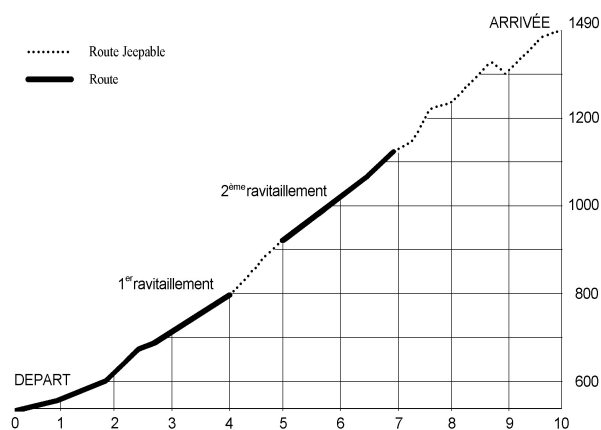
**SOUTIEN FINANCIER**

- Communauté de Communes du Pays Rochois.
- Conseil Départementale.
- Banque Populaire.
- CAF La Roche Bonneville.
- 4807 Immobilier.
- ADREA Mutuelle.

Participent au financement de la Grimpée du Pays Rochois



Plan de la Grimpée



Profil de la Grimpée